



# Mouvement 2012

A retourner à :  
[34@se-uns.org](mailto:34@se-uns.org)

## Informations personnelles

Adhérent(e) :

NOM : .....

Non Adhérent(e) :

Prénom : .....

Nombre d'enfants : .....

Date de naissance : .....

Mail : .....

N° de téléphone perso : .....

N° de portable perso : .....

Adresse : .....

## Informations professionnelles

**Titres :**  C.A.F.I.P.E.M.F. : obtenu le: ..... option .....

C.A.P.A.S.H. : option .....

Psy. scol. : Diplômé(e) en: .....

**Poste actuel :**  Adjoint  C.R.I.  C.L.I.N.  CLAD  Surnuméraire  
 SEGPA  RASED  P.E.M.F.  Titulaire Secteur  Autre

Préciser : .....

**Position au 01/09/2011 :**

Plein temps

Temps partiel (préciser quotité et organisation : .....

PES  T1

Disponibilité  Autre (préciser : .....

Avez vous été affecté d'office sur un poste vacant à l'issue du mouvement 2011 ?  oui  non

Direction ou faisant fonction depuis le:

ZEP : depuis le:

Établissement : **Nom :** .....

Date de nomination : .....

Je suis entrant dans le département de l'Hérault à la rentrée de 2012

**Position 2012/2013 :**

Plein temps

Temps partiel (préciser quotité et organisation : .....

### Comment transformer l'A.G.S. en nombre décimal dans le barème ?

ex : une ancienneté de 26 ans 3 mois et 10 jours sera transformée en un barème de 26, 277.

Les 26 ans comptent pour 26 points. Le nombre de mois de l'A.G.S. est divisé par 12. Le nombre de jours est divisé par 360.

Le barème est obtenu en ajoutant les différents résultats.

Justifiez auprès de l'administration toute situation particulière et joignez à cette fiche un double de tous les éléments nécessaires à la défense de votre dossier

## calcul du barème

Ancienneté Générale de Service (AGS) au 31.08.12

1 Point par enfant (- de 20 ans au 31/08/12)  
 Et/ou 1 point pour enfant à naître au 31/08/12

Majoration handicap demandée (conjoint, enfant, soi-même)  
 1000 points

Majoration Zone difficile (RAR, RRS)  
 3 années depuis 2009 = 3 pts  
 4 années depuis 2008 = 4 pts  
 5 années depuis 2007 = 5 pts

Majoration direction à TD faisant fonction (courrier)  
 1 point par année d'exercice avec max de 5 points

Bonification pour réintégration après :  
 congé parental 100 points  
 CLD 200 points

Bonification pour victime de carte scolaire  
 500 points

Majoration pour fonctions particulières: PEMF, postes spécialisés  
 1 point par année d'exercice à TD avec max de 5 points

Points de stabilité (TD ou TP)  
 3 années depuis 2009 = 3  
 4 années depuis 2008 = 4  
 5 années depuis 2007 = 5

**Barème 2012**



# Fiche récapitulative des vœux

Vous pouvez joindre votre copie d'écran i prof .

Il y a certainement près de vous un(e) collègue qui participe au mouvement. Proposez lui de faire suivre son dossier par les délégués de notre syndicat. Faites une photocopie de cette fiche et, si vous le souhaitez, proposez-la aux enseignants de votre école.

Rang	PRIO	POSTES DEMANDES	CODE	Rang	PRIO	POSTES DEMANDES	CODE
1				16			
2				17			
3				18			
4				19			
5				20			
6				21			
7				22			
8				23			
9				24			
10				25			
11				26			
12				27			
13				28			
14				29			
15				30			

## Priorités & Bonifications :

**Mesure de carte scolaire, ASH, direction, Fonctions spécifiques** ⇒ veuillez faire une croix à côté du poste concerné dans la case « PRIO ».

**Travailleur handicapé** : Veuillez indiquer « TH » dans la case « PRIO » pour les vœux où vous souhaiteriez 1 000 points.

**Titulaire de secteur**, si vous avez rempli le formulaire de priorité sur un support, nous en adresser copie.

**Vœux liés** :  non  oui Nom et prénom du conjoint(e) : ..... Barème : .....

## EN CAS DE NOMINATION D'OFFICE

### I - Nature du poste souhaité

(mettre des numéros par ordre préférentiel)

- Maternelle
- Élémentaire
- T.R.Z.I.L.
- Spécialisé Opt E, F, etc.
- Autre, préciser : .....
- T.R. Brigade
- TRS
- Directeur

### II - Postes spécifiques (cocher la bonne case)

Accepteriez-vous une affectation sur :

- Un poste de TRS  oui  non
- Un poste de T.R.  oui  non
- Un poste ASH (SEGPA, Brig ASH, CLIS...)  oui  non

### III - Régions souhaitées

(mettre des numéros par ordre préférentiel)

- Montpellier et banlieue
- Lunel
- Sète
- Béziers
- Autre, préciser : .....
- Lodève
- Pézenas
- Clermont l'Hérault
- Bédarieux

### IV - Critère privilégié (cocher la bonne réponse)

- La nature du poste par rapport à la région
- La région par rapport à la nature du poste

Justifiez auprès de l'administration de toute situation particulière et joignez à cette fiche un double de tous les éléments nécessaires à la défense de votre dossier